



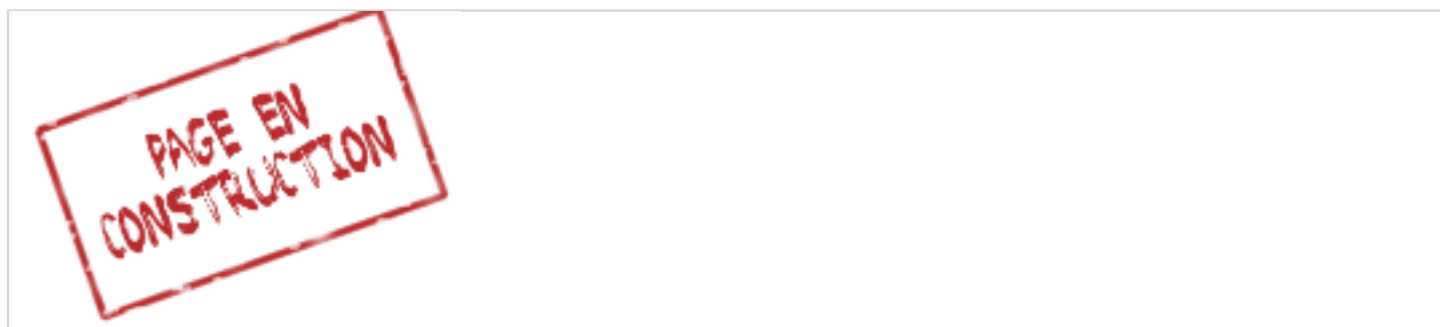
DICRIM et PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment à l'article L.125-2 du Code de l'Environnement, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que des consignes de sécurité à connaître en cas d'évènement. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs :

[Visualiser le fichier «DICRIM Version 4 2023.pdf» en ligne](#)

Plan Communal de Sauvegarde



Plan Communal de Sauvegarde en cours d'élaboration

Plaquette illustrative sur le comportement à adopter en cas d'alerte et le kit d'urgence des familles :

[Plaquette Alerte](#)